

## **Communiqué de l'assemblée générale des grévistes de la Bibliothèque de Sorbonne Université**

Depuis 6 jours, les bibliothécaires et les appariteurs de Sorbonne Université sont en grève. Le Président de l'Université, M. Jean CHAMBAZ, a en effet décidé d'augmenter autoritairement le temps de travail hebdomadaire de 02h04 ou 02h24. Cette régression est rendue possible par le contexte créé par la fusion de l'UPMC (P6) et de Paris Sorbonne (P4) qui a donné naissance à Sorbonne Université.

Pourtant les promesses du président étaient claires : personne ne perdra dans la fusion, l'alignement se fera par le haut... Cette situation illustre bien que les fusions, partout où elles se font (universités, académies, CROUS), ont comme objectif principal de réduire le nombre de personnels, augmenter le temps de travail et ainsi faire une économie d'échelle, quelles que soient les promesses de celles et ceux qui les portent.

Le régime actuel de travail (35h00 et 55 jours) a été mis en place pour répondre aux contraintes des bibliothèques (service long et continu, congés imposés par les fermetures administratives, travail répétitif, port de charge, contraintes liées aux fonctions d'accueil, etc.). Ce régime est celui de la majorité des bibliothèques universitaires (BU) en France. Il est remis en cause au nom d'une conception de la légalité qui voudrait que tous les fonctionnaires travaillent 37h04. La direction de la BU soutient cette position, participant à la remise en cause des spécificités de notre métier.

L'assemblée générale a proposé au Président Jean Chambaz une majoration des heures permettant de maintenir le régime actuel de travail, comme cela se fait dans de nombreuses BU. Ce dernier a rejeté cette proposition sans aucun débat, prenant la responsabilité de durcir le mouvement. Pour le moment, il n'a annoncé pour seule compensation que la mise en place d'une prime dite « accueil » s'élevant à 67 centimes par jour...

67 centimes et quelques éléments de langage visant à parer de toutes les vertus l'augmentation du temps de travail, c'est bien peu pour justifier une telle régression.

L'assemblée générale refuse cette augmentation du temps de travail. Elle continuera de s'y opposer par la grève.

Paris, le 28/11/2019

CGT

[cgtp6@courriel.upmc.fr](mailto:cgtp6@courriel.upmc.fr)

Nathalie Gaudard 06 76 06 10 74

FSU

[fsu.sorbonne.universite@gmail.com](mailto:fsu.sorbonne.universite@gmail.com)

Cédric Dameron 06 04 48 43 80